

SURCOMPLEMENTAIRE SANTÉ : Il est encore temps...



SNAP Surcomplémentaire

Vous souhaitez changer d'option ou adhérer à la sur-complémentaire Malakoff Humanis, vous devez le faire **avant le 31 octobre 2023**

Si votre demande n'est pas enregistrée avant le 31 octobre 2023, vous ne pourrez plus faire de changement ou adhérer durant l'année 2024.

SNAP De quoi s'agit-il ?...

Les contrats Pôle Emploi conclus avec Malakoff Humanis intègrent une garantie surcomplémentaire facultative afin de permettre de bénéficier de remboursements complémentaires pour vous et vos ayants-droits. Vous pouvez opter pour l'une des 3 options surcomplémentaires suivantes :

Option 1 : prise en charge des dépassements d'honoraires dans le cadre d'une hospitalisation (médecine, chirurgie, obstétrique, psychiatrie) hors chirurgie esthétique

Tarif : 3,50 € par mois

Option 2 : prise en charge des dépassements honoraires pour la médecine de ville et les frais médicaux (consultation et visite de spécialiste, acte de spécialité hors hospitalisation et radiologie hors parcours conventionné)

Tarif : 3,50 € par mois

Option 3 : option 1 et option 2 ainsi que 2 consultations supplémentaires de médecine douce à hauteur de 35 euros par séance et 150 € supplémentaire en implantologie par implants dans la limite 2 implants par an.

Tarif : 10,00 € par mois

SNAP Modalités...

Cette possibilité est ouverte chaque année, à condition d'en faire la demande avant le 31 octobre, pour un effet au 1er janvier de l'année suivante.

Les conditions pour le changement d'option : Vous pouvez opter pour une option supérieure si vous avez déjà adhéré à la surcomplémentaire mais un agent ayant opté pour l'option 3 ne pourra pas modifier son choix vers l'option 1 ou 2.

Tout renoncement de l'agent sera considéré comme définitif et vaudra pour lui-même et ses ayants droits.

Pour cela, vous devez vous rendre sur votre espace personnel sur le site de Malakoff Humanis dans « documents/mes notices ». Pour vous y rendre, vous pouvez cliquer [ICI](#).

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter, le **SNAP** vous aidera dans vos démarches.

Le **SNAP** en vidéo, cliquez [ICI](#)

